



Pour une politique budgétaire et de subventions plus durable!

Document de réflexion

Pour garantir leur capacité d'action, les États doivent se doter d'un budget solide, et la société ne devrait donc pas vivre du capital. Afin de réaliser cet objectif, il faut relever des défis majeurs, comme l'évolution démographique. Le déclin démographique annoncé et l'évolution de la pyramide des âges pèsent déjà très lourd sur les budgets publics.

Une politique de subventions durable

Le conseil consultatif parlementaire pour le développement durable se félicite que le principe de durabilité soit inscrit dans les lignes directrices régissant la politique de subventions du gouvernement fédéral. Ces lignes directrices prévoient déjà notamment une limitation dans le temps, la dégressivité et un examen régulier des subventions. Dans le rapport sur les subventions qu'il remet tous les deux ans au Bundestag et au Bundesrat, le gouvernement fédéral doit désormais aussi expliquer dans quelle mesure les subventions sont durables. En ajoutant à ces lignes directrices une dimension supplémentaire, celle de la durabilité, on a fait un pas important dans la bonne direction. Cet examen de durabilité doit être confié à une institution indépendante.

De nombreuses subventions ne sont toujours pas durables. En matière de politique énergétique, il faut des scénarios à long terme, bien pensés, qui, outre la sécurité d'approvisionnement et des prix abordables pour l'électricité, prennent également en considération les emplois qui y sont liés, le progrès technique et les objectifs écologiques et réalisent la transition progressive des énergies fossiles aux énergies renouvelables. Le conseil consultatif parlementaire pour le développement durable exige l'abandon des mesures politiques allant à l'encontre de ces objectifs. Une politique de subventions durable doit avoir pour mission d'utiliser les fonds publics de manière cohérente pour financer un développement économique durable, et donc viable.

Une politique budgétaire durable

Le conseil consultatif parlementaire pour le développement durable salue les efforts engagés par le gouvernement fédéral pour faire progresser l'assainissement des budgets publics. En 2014, et pour la première fois depuis 1969, le budget fédéral ne prévoyait pas de nouvelles dettes. En outre, une règle d'équilibre budgétaire destinée à réduire durablement l'endettement de l'État avait été inscrite dans la Loi fondamentale dès 2009.

Pourtant, une politique budgétaire durable doit aller plus loin, en renforçant les dépenses publiques importantes pour le développement économique, écologique et social, et donc



durable, de l'économie et de la société. Dans ce domaine, les pouvoirs publics doivent donner l'exemple et œuvrer en faveur d'un approvisionnement plus durable et plus innovant.

Les membres du conseil consultatif parlementaire pour le développement durable renvoient à cet égard à la réforme prochaine du droit des marchés publics et l'occasion qu'elle présentera d'exiger à l'avenir, lors des appels d'offres, le respect de critères de durabilité ambitieux tout en améliorant la sécurité juridique des pouvoirs adjudicateurs. Lors de la mise en œuvre prochaine de la réglementation européenne, le gouvernement fédéral devra aussi accepter d'être jugé à l'aune de l'objectif qu'il s'est fixé, à savoir de prendre plus en compte, dans la mesure du possible, les aspects de durabilité (cf. décision du conseil des ministres du 7 janvier 2015, IV). Aujourd'hui, les pouvoirs adjudicateurs peuvent déjà, outre le meilleur rapport prix-performances, tenir compte d'aspects sociaux, environnementaux ou liés à l'innovation. Le conseil consultatif parlementaire pour le développement durable exige donc que lors de la réforme du droit des marchés publics, le système juridique global soit conçu afin de permettre, de manière efficace et à brève échéance, de mieux prendre en compte ces aspects.

Le conseil consultatif parlementaire pour le développement durable exige par ailleurs que la conception de l'examen de durabilité soit revue pour qu'il soit plus constructif, également pour le budget fédéral.